



**HAL**  
open science

## L'interface rural/urbain : relecture de l'Est francilien

Herve Gazel

► **To cite this version:**

Herve Gazel. L'interface rural/urbain : relecture de l'Est francilien. LIENS 2012 - Les Interfaces : Enjeux de Natures, de Sciences et de Sociétés, May 2012, Aix-en-Provence, France. pp.02004. hal-00940574

**HAL Id: hal-00940574**

**<https://univ-lyon3.hal.science/hal-00940574>**

Submitted on 1 Feb 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'interface rural/urbain : relecture de l'Est francilien

H. Gazel

UMR 5600 EVS (CRGA), 18 rue Chevreul 69362 Lyon Cedex 07

**Résumé.** La notion d'interface est présente dans le discours des géographes depuis plusieurs décennies. Elle permet de regarder autrement les territoires, voire d'inverser le regard. Parmi les nombreuses interfaces présentes au sein des territoires, notre communication aborde la question de l'interface rural / urbain. Le territoire étudié est l'Est francilien. Un territoire empreint d'une très ancienne discontinuité ou rupture spatiale, qui s'est inscrite comme limite spatiale et qui est susceptible désormais de jouer un rôle d'interface. La démarche vise donc avant tout à identifier et localiser cette interface en croisant des données géo historiques (cartes anciennes), deux siècles de données démographiques (base de données e-Geopolis) et deux décennies d'observation de l'occupation du sol (données Corine Land Cover) ..

La notion d'interface est apparue récemment dans le discours géographique en regard de l'ancienneté de la discipline. Les premiers usages par des géographes remontent à la décennie 1950 pour la géographie anglophone, à la fin des années 60 – début des années 70 pour la géographie francophone. Il y a donc une quarantaine d'années, au début des années 70, la notion d'interface est exploitée en géographie physique : Jean Tricart y aborde « l'interface atmosphère-lithosphère » [1] ou Bernard Kayser « l'interface mer-terre » [2]. Celle-ci gagne la géographie humaine à la fin de la décennie : Antoine Bailly et Jean-Bernard Racine interrogent « l'interface socio-spatiale » [3]. Elle connaît ensuite un essor rapide dans les années 80 : Jean-Paul Ferrier propose de considérer « l'interface nature-culture » comme l'un des géo concepts fondamentaux du discours géographique [4]. « Interface » peut faire son entrée dans « les mots de la géographie » la décennie suivante [5].

Transversale aux différents champs de la géographie, aux sciences sociales et aux sciences en général, elle est désormais un concept opératoire méta disciplinaire à l'instar des concepts de structure ou de système, un concept qui permet de regarder autrement le territoire et son organisation spatiale multi scalaire et dynamique inscrite dans la durée.

Le concept est aujourd'hui utile aux aménageurs-urbanistes. Il a été récemment au cœur de la problématique du colloque international « Agriculture et métropole : la question de l'interface rural/urbain » [6] et de la 28<sup>e</sup> session des Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy [7].

Il est ici exploiter afin d'aborder l'articulation rural-urbain de l'Est francilien, un territoire principalement analysé à travers le modèle « centre-périphérie » et / ou le modèle gravitaire. L'approche en termes d'interface en

autorise une relecture complémentaire susceptible de renouveler les pratiques.

## 1 La dualité du territoire francilien

### 1.1 L'origine et le long maintien d'une dualité

L'interface rural/urbain en Ile de France s'inscrit dans la longue durée, dans une séquence historique commencée il y a un millénaire quand Hugues Capet est élu roi par ses pairs en 987 après la mort accidentelle du dernier représentant de la dynastie des Carolingiens.

Pourquoi ce moment-là ?

En premier lieu, parce que les Celtes ou les Gaulois n'ont jamais été, sinon anachroniquement, des « français ». [8]

En second lieu parce que de nombreux historiens estiment que, bien que très localement « hellénisé » puis profondément « romanisé » avant d'être travaillé par les populations germaniques dès avant la chute de l'Empire Romain et plus encore après, l'espace occupé actuellement par la France n'émerge que progressivement à partir de ce couronnement. Pour d'autres historiens, ce n'est qu'à partir des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles. Pour d'autres enfin, le point de départ de ce millénaire, qui a construit la France telle qu'elle s'offre à nous aujourd'hui, réside dans le partage de l'Empire carolingien au traité de Verdun en 843 dont est issue la *Francia occidentalis* qui constitue « l'assise foncière » de la construction territoriale capétienne.

Néanmoins, nous retenons « l'an mil » car, et cela importe pour notre objet, « un puissant mouvement de mise en culture des terres se fait jour au Xe-XI<sup>e</sup> siècle qui remodèle les paysages, repousse les limites du saltus, espace sauvage sinon boisé. En relation certaine quoique

complexe avec un retournement de la conjoncture climatique et une forte croissance démographique, ce mouvement séculaire crée sous l'empire de la nécessité, les paysages et les cadres d'une civilisation rurale dont les grands traits traverseront à quelques importantes retouches près, l'histoire des campagnes jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle » [8, p29].

Le Domaine Royal représente alors l'ensemble des terres, des biens et des droits relevant directement du roi. A l'avènement d'Hugues Capet, il est morcelé, pour partie situé en Ile de France et pour partie en Orléanais. Ce domaine est entouré de principautés tenues par de puissants princes. De vastes dominations relèvent des ducs et des comtes, lesquels sont pour ainsi dire autant de « rois » (et de « droits ») en leurs domaines. Parmi ces domaines, ceux du comte Eudes. En 1004, ils s'étendent aux comtés de Blois, de Châteaudun, de Chartres, de Reims, de Tours, de Beauvais et de Sancerre. En 1022, s'ajoutent les comtés de Troyes et de Meaux. Les Domaines comtaux sont donc également partiellement situés en Île de France.

Dès lors, pour aborder l'interface rural/urbain en Île de France, il ne s'agit pas de proposer un récit historique mais plutôt un itinéraire cartographique. La représentation cartographique des domaines royal et comtal en différents moments (figures 1, 2, 3) permet de visualiser l'évolution de la localisation d'une « frontière » en fait d'une « lisière » ou « marge ». Une limite entre domaines importante car active à l'époque du « grands mouvements de mise en culture des terres », du « modelage des paysages et des cultures rurales » dont les « grands traits » ont pu perdurer jusqu'il y a deux siècles. En effet, l'intégration du domaine comtal au domaine royal, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, ne signifie ni la disparition des paysages antérieurs ni l'abolition des anciens droits seigneuriaux mais plutôt un changement de « protecteur » et une « certaine garantie » de leur maintien... La limite des anciens pays d'Île de France à la veille de la Révolution témoignent de la permanence de limites supposées révolues mais vieilles de cinq siècles (figure 4).

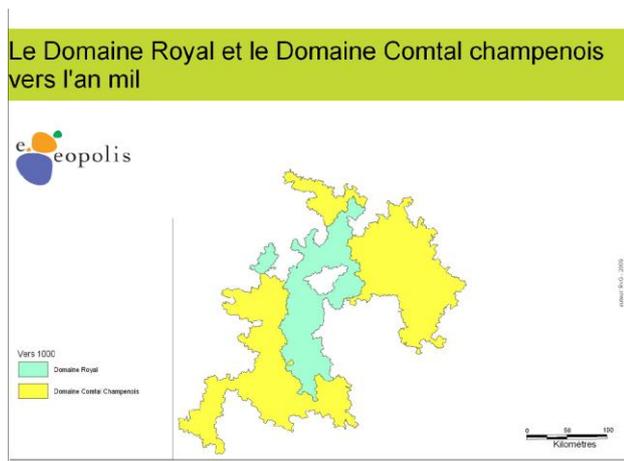


Fig 1. Le domaine royal et le domaine comtal vers l'an mil

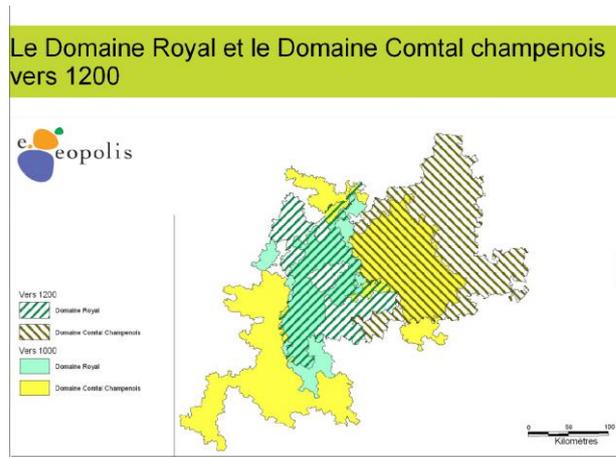


Fig 2. Le domaine royal et le domaine comtal vers 1200

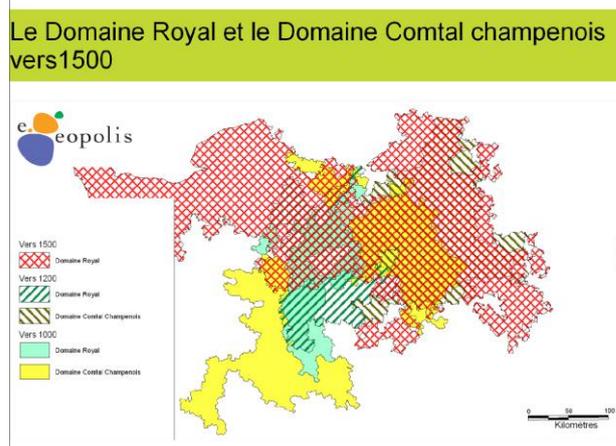


Fig 3. Le domaine royal et le domaine comtal vers 1500

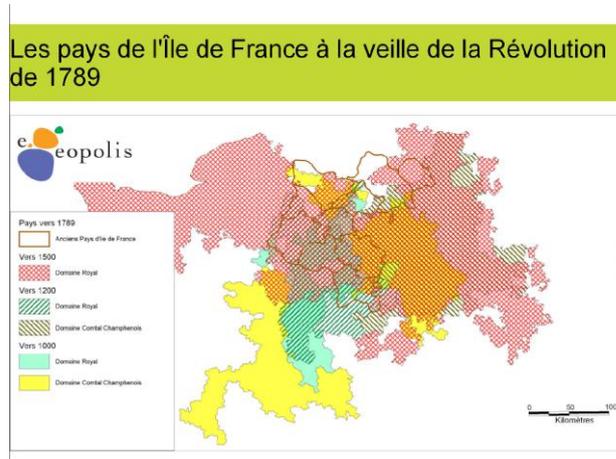


Fig 4. Les pays de l'Île de France à la veille de la Révolution

## 1.2 le masque départemental et la « marche oubliée »

En 1791, le département de la Seine-et-Marne est créé conformément à la volonté révolutionnaire d'effacer les provinces, limites et droits de « l'ordre ancien » (figure 5). Les limites de la Seine et Marne renferment donc des territoires relevant anciennement du domaine royal et d'autres du domaine comtal. En son sein un territoire

singulier, un territoire compris entre limite occidentale du domaine comtal et limite orientale du domaine royal, un territoire marqué par une vieille concurrence « d'appropriation », en quelque sorte une « marche oubliée », la Marche Sénomarnaise (carte 6). Si les anciens territoires disparaissent bel et bien des cartes, qu'advient-il des paysages et cultures rurales ? La carte n'est pas le territoire, elle n'en est qu'une représentation. Les paysages et les cultures rurales ne se transforment que lentement. La progressive introduction de nouvelles pratiques agricoles au XVIII<sup>e</sup> siècle et surtout à partir du XIX<sup>e</sup> siècle y contribuent plus sûrement que le « redécoupage administratif ».

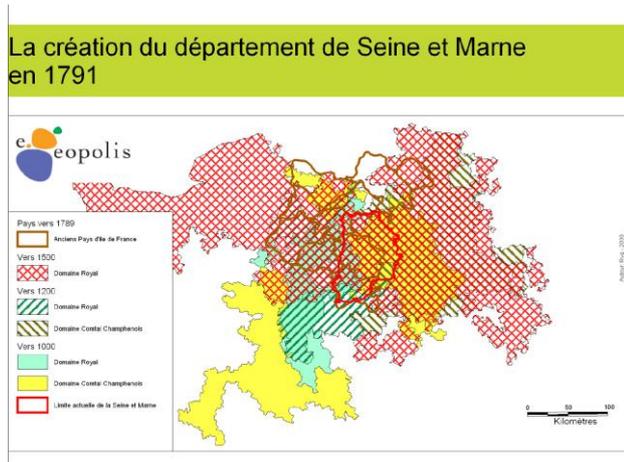


Fig 5. La création du département de Seine et Marne en 1791

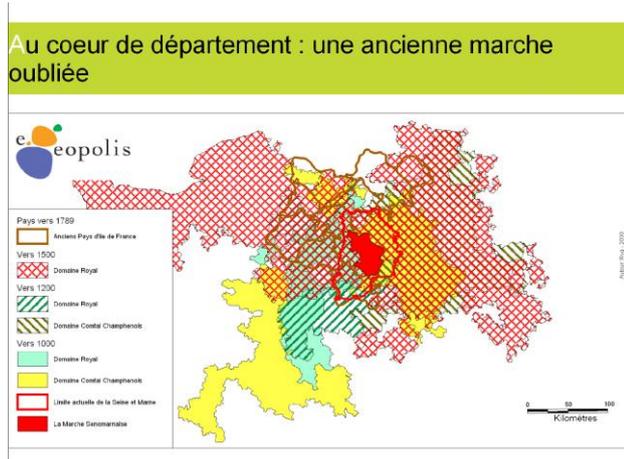


Fig 6. Une ancienne marche oubliée au cœur du département

D'ailleurs, toutes les anciennes structures d'encadrement de la société ne disparaissent pas : les 41 000 communes créées en 1789 s'appuient sur les 60000 paroisses de l'Ancien Régime (les plus petites ayant été regroupées au sein d'une même commune) lesquelles sont une création médiévale stabilisée au XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle mais dont les limites, apparues dès l'époque mérovingienne et pour certaines gallo-romaine, ont été durcies à partir du IX<sup>e</sup> avec l'imposition de la dîme sur les terres paroissiales. Cette relative permanence permet, à partir de 1795, de suivre l'interface rural/urbain en Ile de France en exploitant deux siècles de recensement de la population présents dans la base de données Geopolis conçue et

réalisée par François Moriconi-Ebrard [9] et sa version actualisée [10].

## 2 Deux siècles d'évolution démographiques franciliennes

### 2.1. L'inversion contemporaine de la dynamique séculaire

La représentation cartographique des évolutions démographiques dans ce temps relativement long (figures 7 à 39) permet de visualiser des dynamiques spatiales de peuplement et d'interroger les logiques sous-jacentes.

Sur les deux siècles écoulés, la croissance de la population de la région parisienne à l'échelon communal montrent qu'au moment où la croissance de la population de l'ouest francilien « s'arrête » seule la Seine et Marne commence à croître. Cette inversion ou retournement d'une dynamique spatiale séculaire du peuplement en Île de France advient durant la période intercensitaire 1968-1975. Hasard géographique ou signification qui permet de découvrir les relations profondes et réciproques du Grand-Paris et du département ?

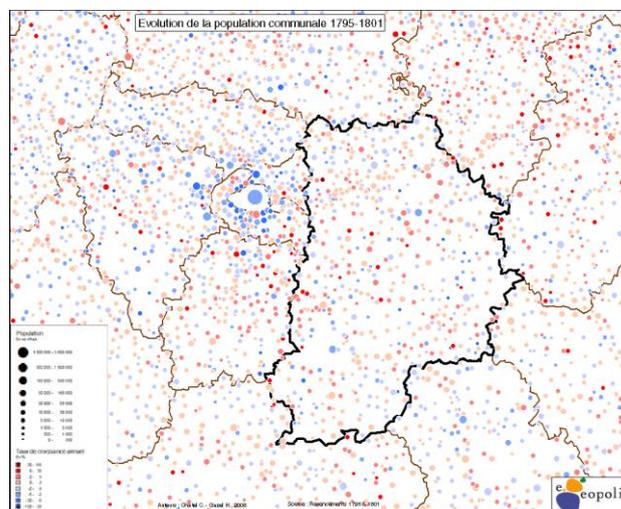


Fig 7. Evolution de la population communale 1795-1801

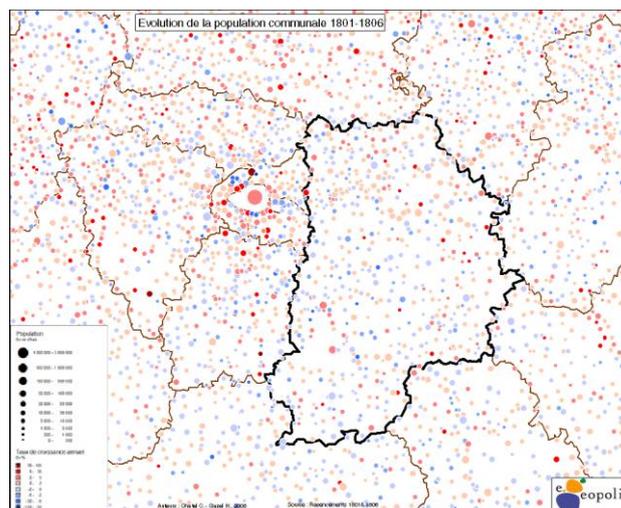


Fig 8. Evolution de la population communale 1801-1806

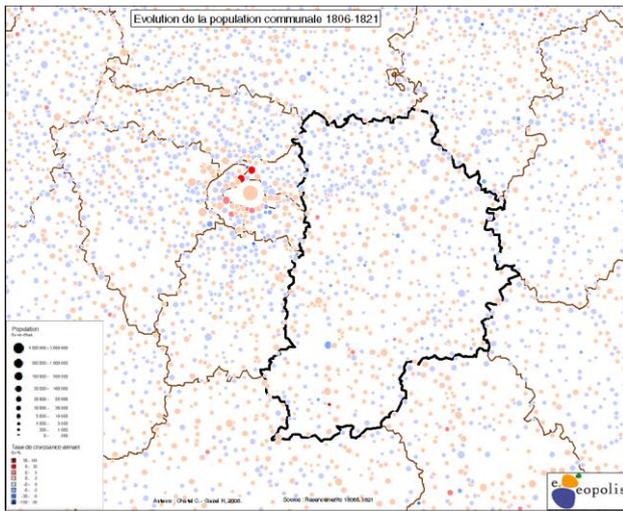


Fig 9. Evolution de la population communale 1806-1821

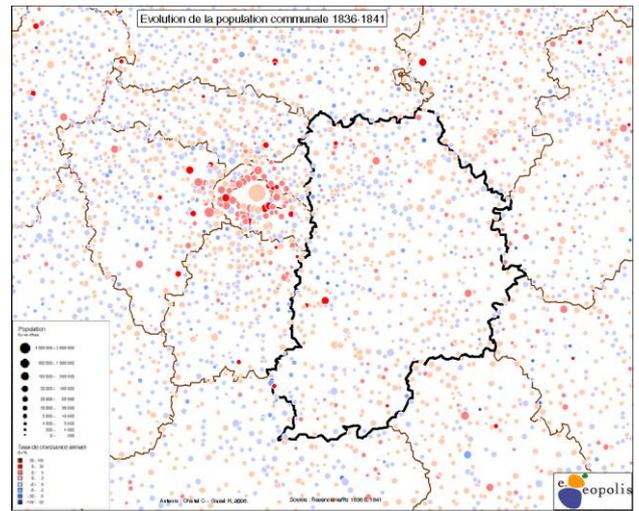


Fig 12. Evolution de la population communale 1836-1841

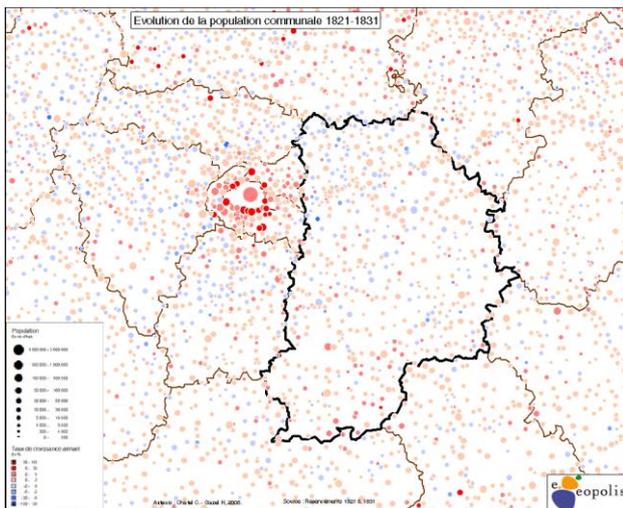


Fig 10. Evolution de la population communale 1821-1831

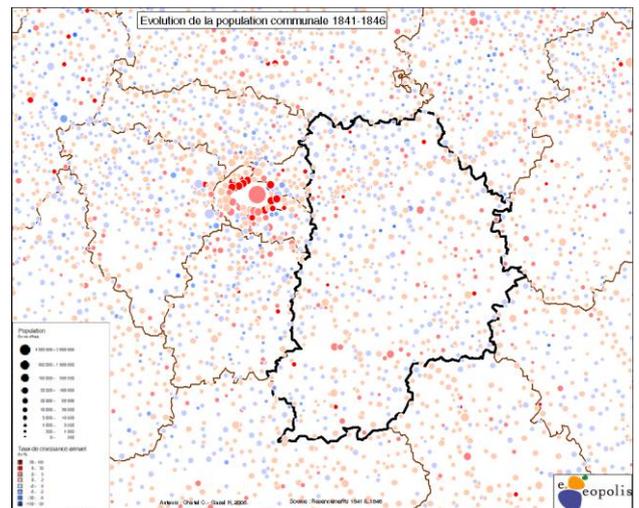


Fig 13. Evolution de la population communale 1841-1846

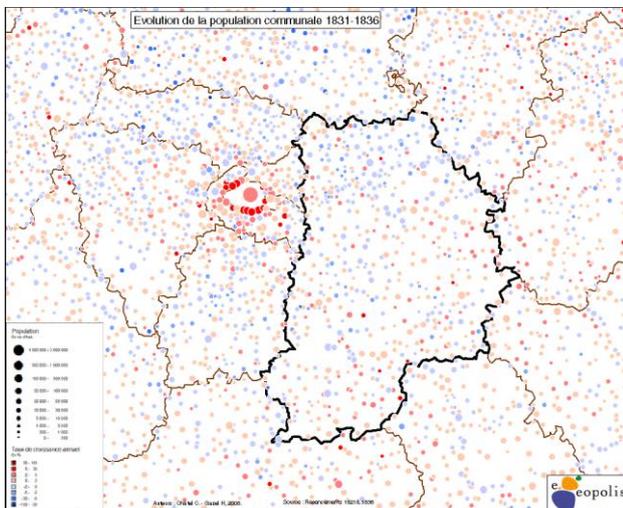


Fig 11. Evolution de la population communale 1831-1836

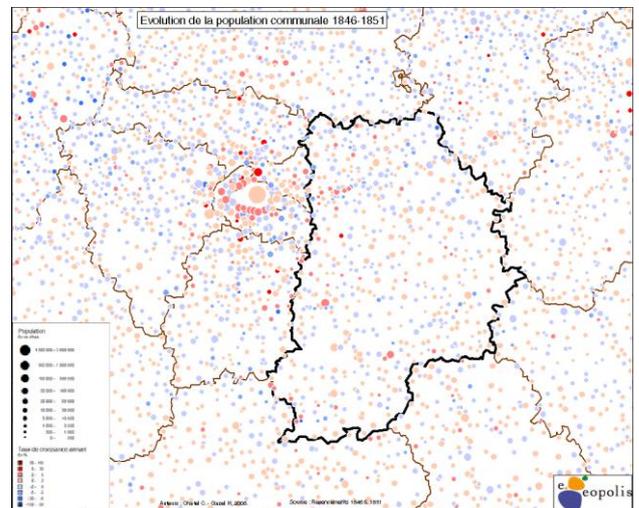
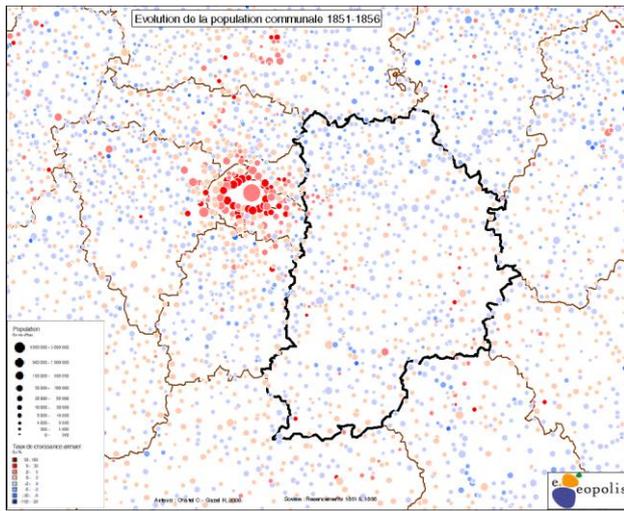
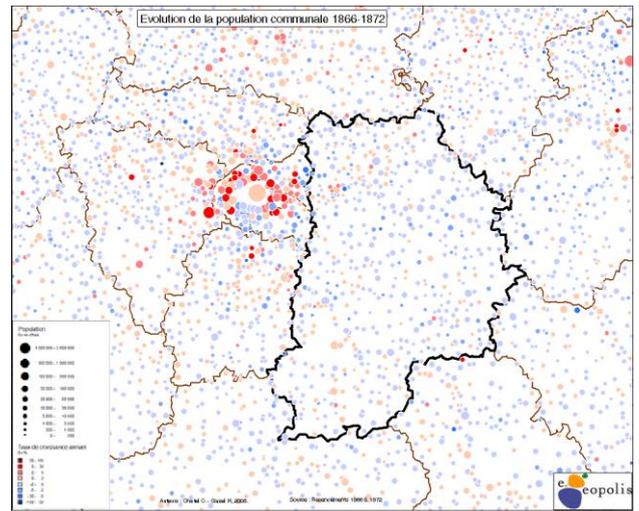


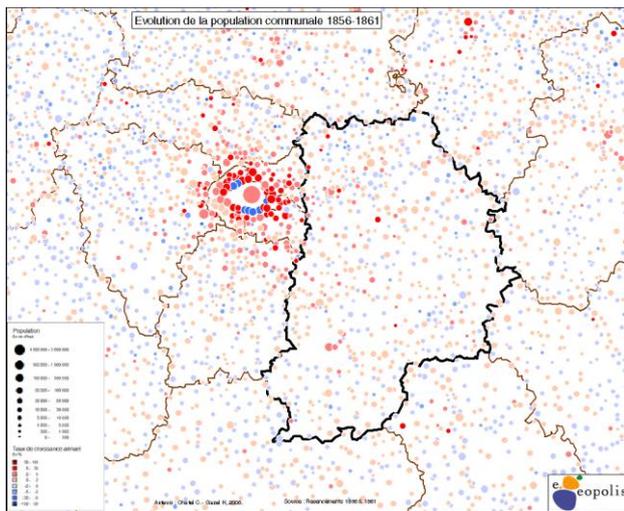
Fig 14. Evolution de la population communale 1846-1851



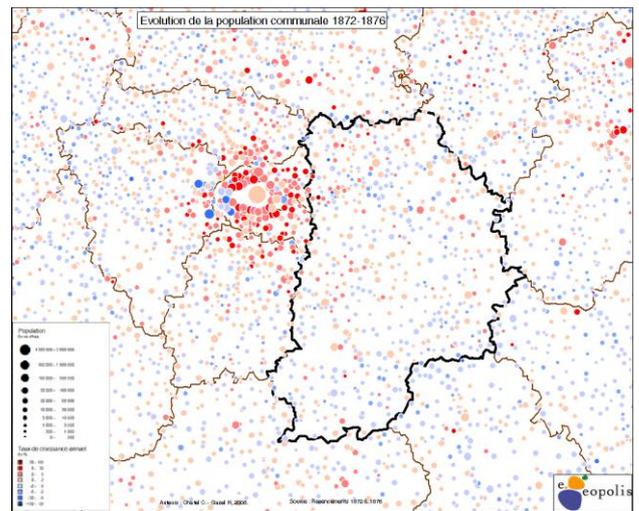
**Fig 15.** Evolution de la population communale 1851-1856



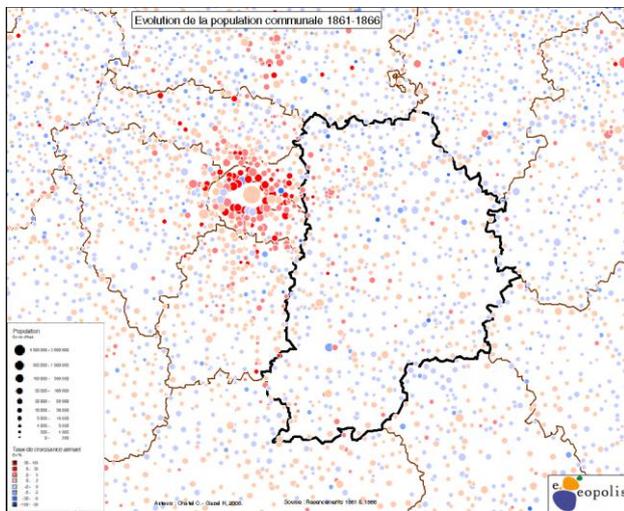
**Fig 18.** Evolution de la population communale 1866-1872



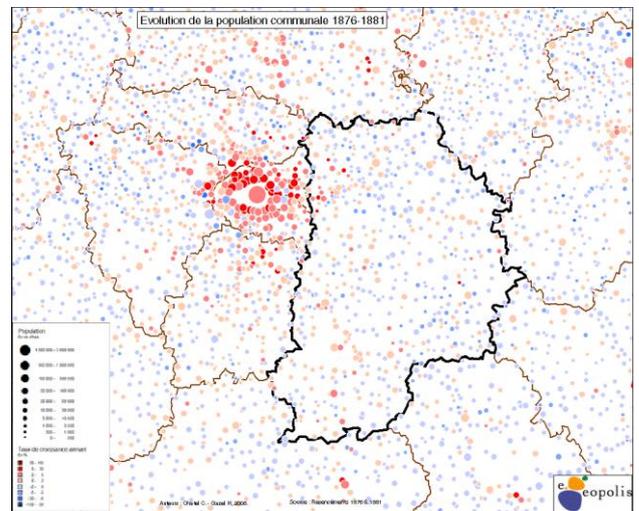
**Fig 16.** Evolution de la population communale 1856-1861



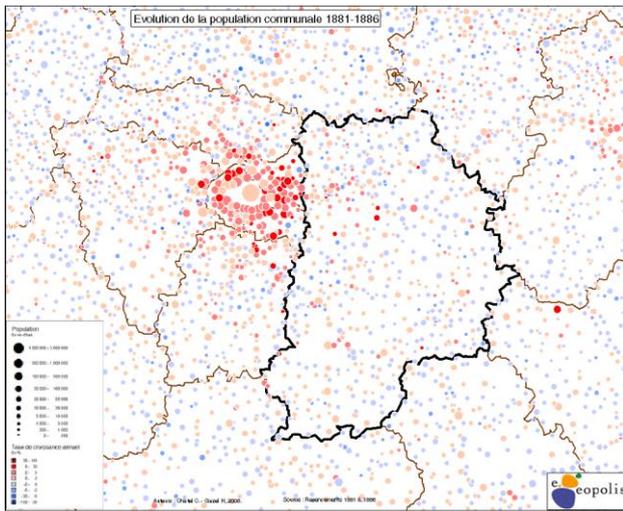
**Fig 19.** Evolution de la population communale 1872-1876



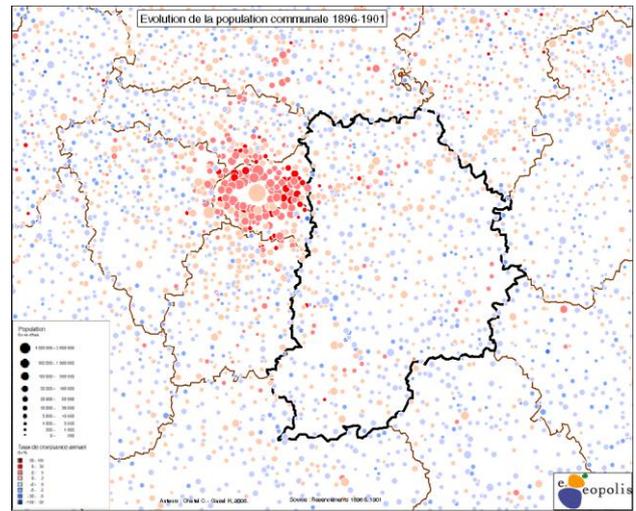
**Fig 17.** Evolution de la population communale 1861-1866



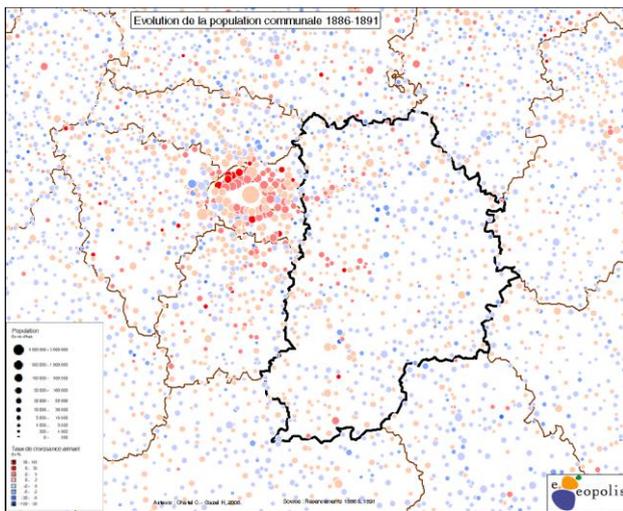
**Fig 20.** Evolution de la population communale 1876-1881



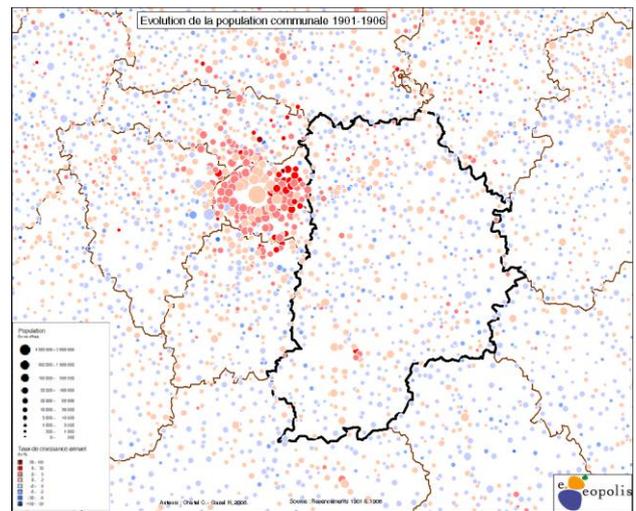
**Fig 21.** Evolution de la population communale 1881-1886



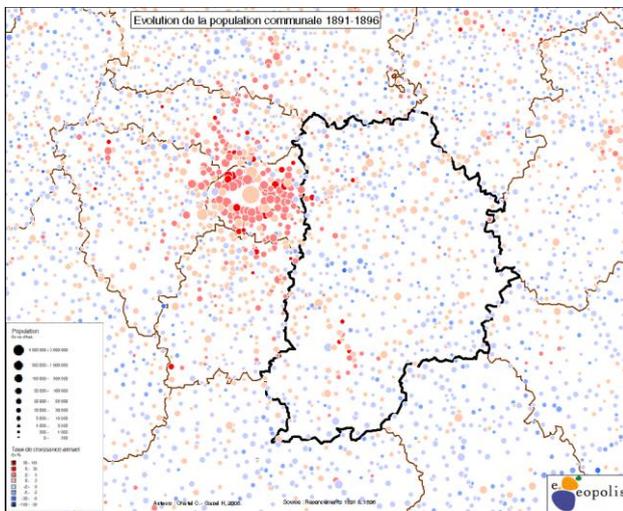
**Fig 24.** Evolution de la population communale 1896-1901



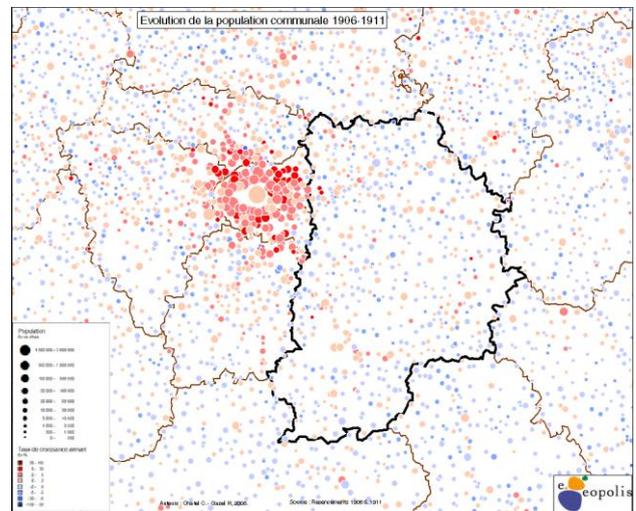
**Fig 22.** Evolution de la population communale 1886-1891



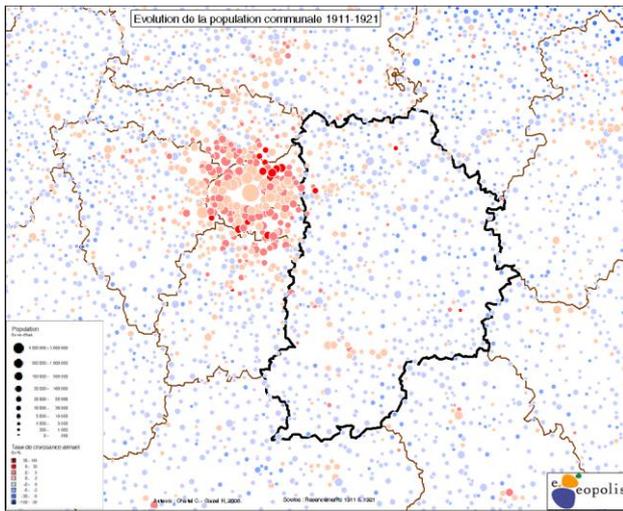
**Fig 25.** Evolution de la population communale 1901-1906



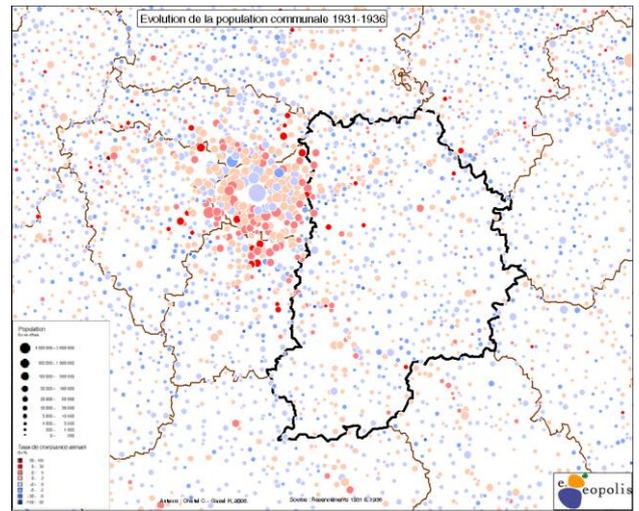
**Fig 23.** Evolution de la population communale 1891-1896



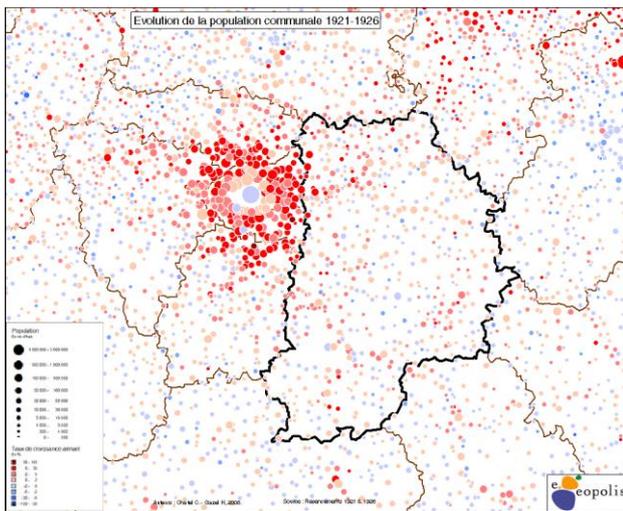
**Fig 26.** Evolution de la population communale 1906-1911



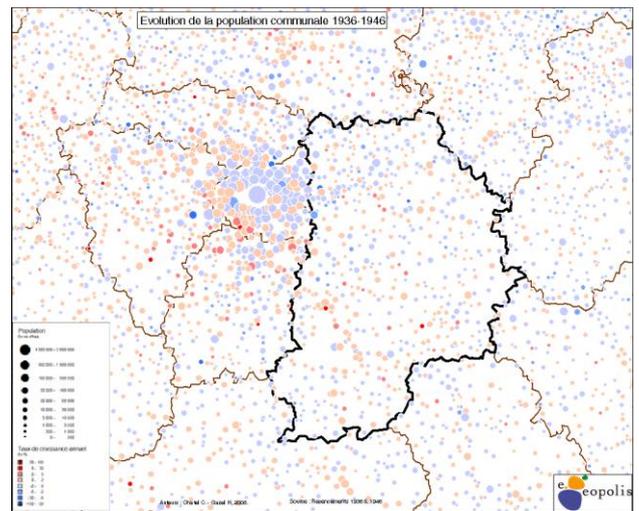
**Fig 27.** Evolution de la population communale 1911-1921



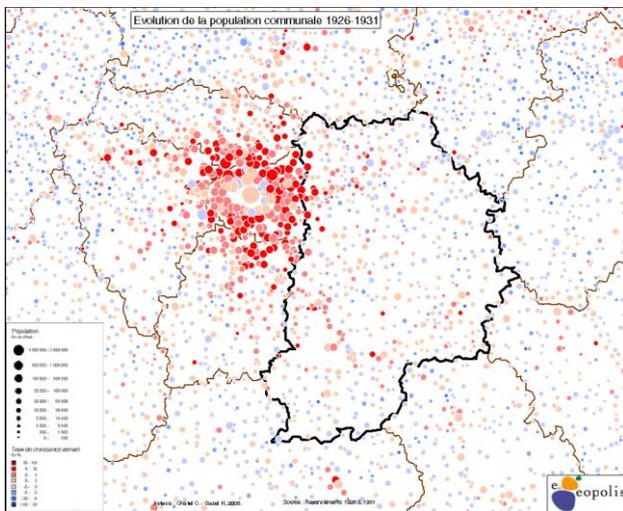
**Fig 30.** Evolution de la population communale 1931-1936



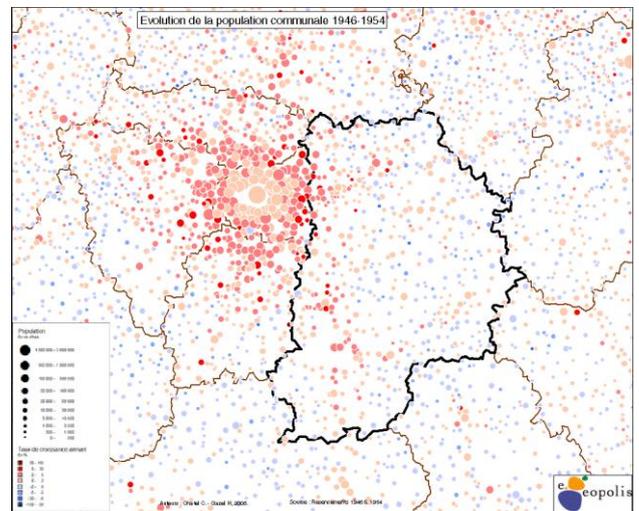
**Fig 28.** Evolution de la population communale 1921-1926



**Fig 31.** Evolution de la population communale 1936-1946



**Fig 29.** Evolution de la population communale 1926-1931



**Fig 32.** Evolution de la population communale 1946-1954

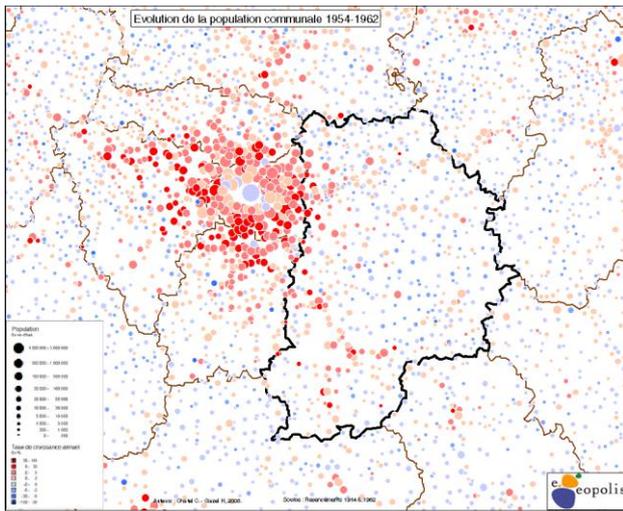


Fig 33. Evolution de la population communale 1954-1962

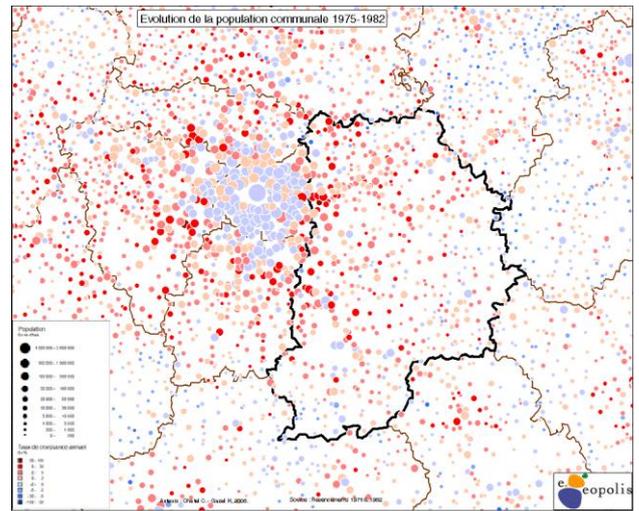


Fig 36. Evolution de la population communale 1975-1982

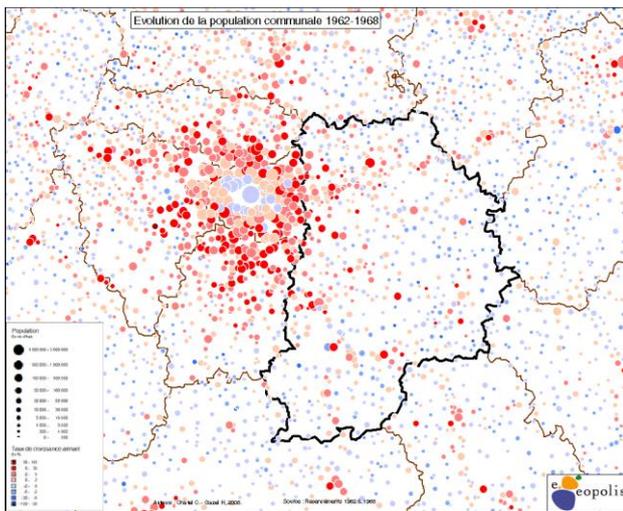


Fig 34. Evolution de la population communale 1962-1968

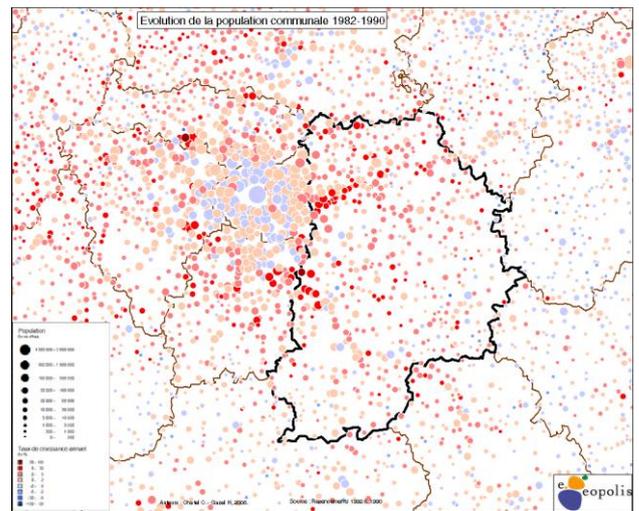


Fig 37. Evolution de la population communale 1982-1990

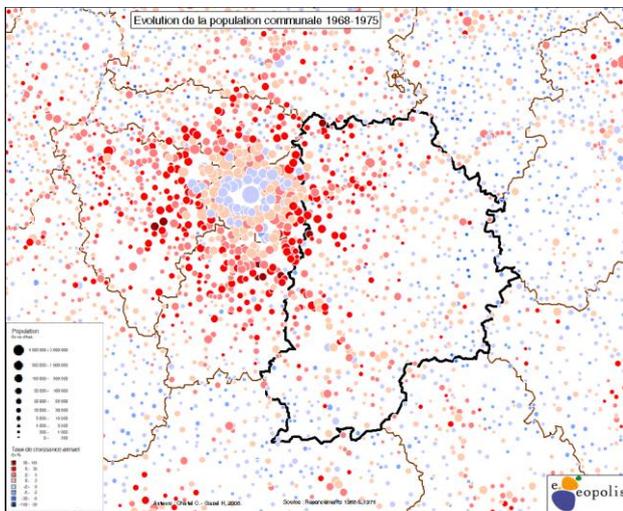


Fig 35. Evolution de la population communale 1968-1975

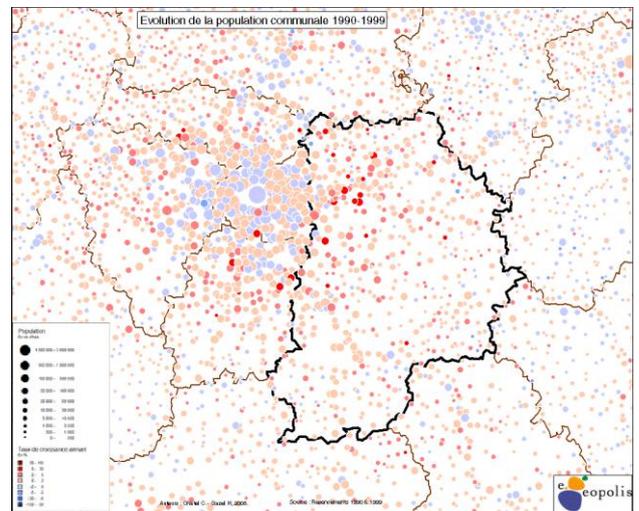


Fig 38. Evolution de la population communale 1990-1999

## 2.2 Apparition et évolution de l'agglomération de Paris

La base de données *Geopolis* permet de cartographier la dynamique spatiale du Grand-Paris, sur la base des limites communales en donnant à voir les différents périmètres de l'agglomération de Paris à la date à laquelle les communes y sont agglomérées (figures 39 à 53). Elle permet également de calculer la population de l'agglomération à cette date ainsi qu'aux dates suivantes et de répondre par exemple à la question : la population actuelle de l'agglomération dans ses limites de 1870 est-elle supérieure ou inférieure à la population d'alors ?

La première date où des communes sont agglomérées est 1870. L'agglomération est alors composée de 23 communes en sus de Paris et franchit le seuil des 2 millions d'habitants. Paris compte 1,85 millions et les communes de l'agglomération 200 000 habitants. Le maximum démographique des 24 communes de l'agglomération de 1870 (Paris compris) se situe en 1962, date à laquelle elles totalisent 3 750 000 habitants dont 2,79 à Paris et 0,960 dans les 23 autres communes. La population a doublé en un siècle, l'augmentation de Paris (840 000 habitants pour 105 km<sup>2</sup>) et celle du reste de l'agglomération (750 000 habitants pour 71 km<sup>2</sup>) étant du même ordre. En 2000, les populations respectives s'établissent à 3 058 000, 2 125 000 et 933 000. La diminution est essentiellement due au recul de la population de Paris mais l'ensemble des autres communes a aussi moins d'habitants et donc cessé d'attirer massivement des habitants.

C'est au recensement de 1936 que la population des communes de l'agglomération dépasse celle de Paris. L'agglomération est alors constituée de 144 communes et compte 5 675 000 habitants. 2 830 000 résident à Paris (à noter que c'est plus qu'en 1962) et 2 845 000 dans les autres communes pour une superficie de 850 km<sup>2</sup>. Ce même périmètre est en 2000 habité par 6 886 000 habitants dont 4 760 000 dans les 144 communes. Si celles-ci ont gagné près de 2 millions d'habitants en 70 ans, il faut noter que l'essentiel de cette augmentation est antérieure à 1975 : à cette date, leur population s'élevait déjà 4 700 000. Entre 1975 et 2000, celle-ci a d'ailleurs diminué (4,6 millions en 1982).

Les périmètres successifs de l'agglomération de 1940 à 2000 possèdent tous un maximum démographique en 2000. L'agglomération est composée de 456 communes totalisant 10 058 000 habitants. Paris en compte 2 125 000 (21%) et les communes de l'agglomération presque 4 fois plus avec 7 933 000 habitants (79%) pour une superficie de 3050 km<sup>2</sup>.

La population de l'agglomération est passée de 5,675 millions en 1936 à 10,05 millions en 2000 et la superficie du périmètre de 950 à 3150 km<sup>2</sup>. La première a pratiquement doublé mais la seconde a triplé en 64 ans.

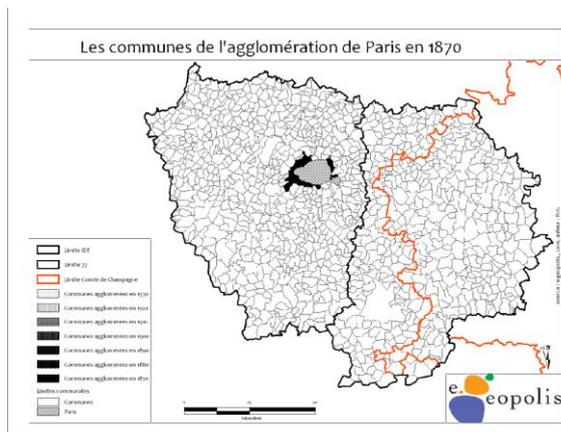


Fig 39. Les communes de l'agglomération parisienne en 1870

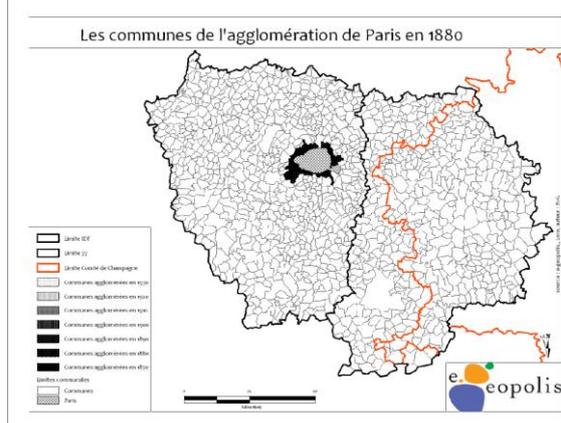


Fig 40. Les communes de l'agglomération parisienne en 1880

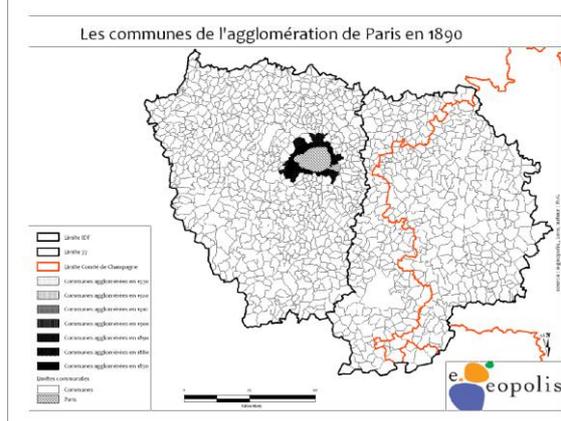


Fig 41. Les communes de l'agglomération parisienne en 1890

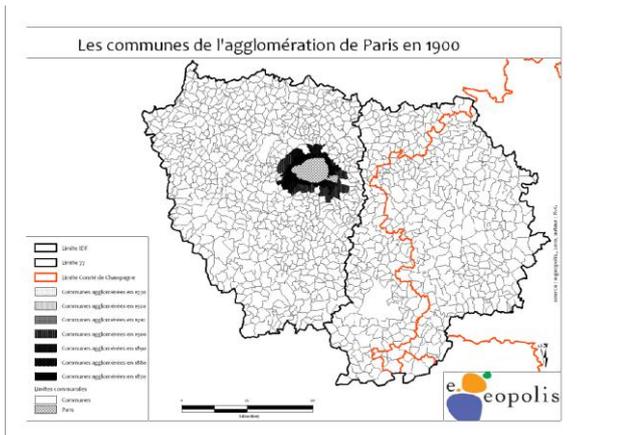


Fig 42. Les communes de l'agglomération parisienne en 1900

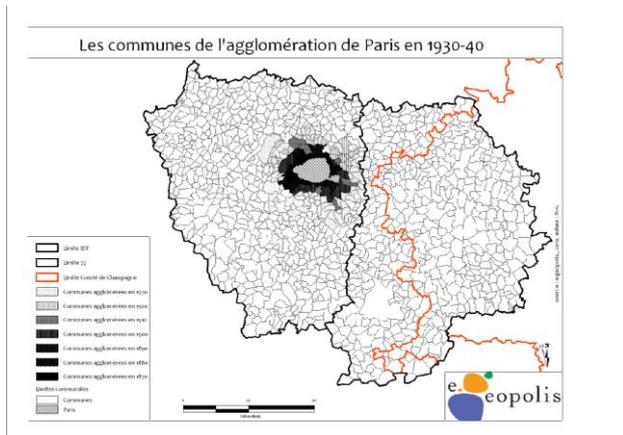


Fig 45. Les communes de l'agglomération parisienne en 1930

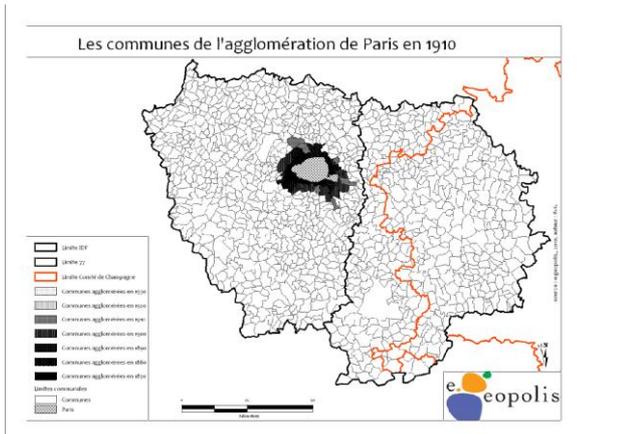


Fig 43. Les communes de l'agglomération parisienne en 1910

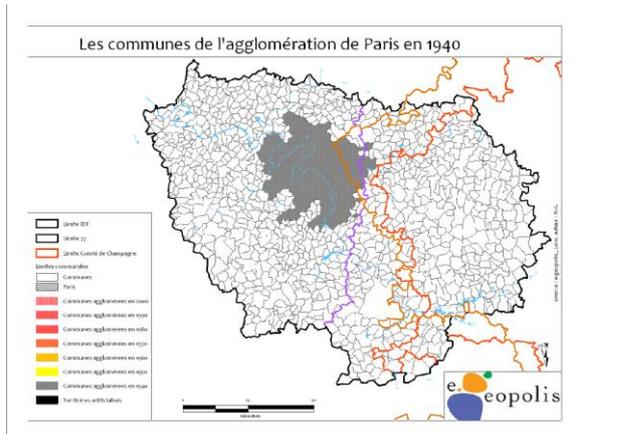


Fig 46. Les communes de l'agglomération parisienne en 1940

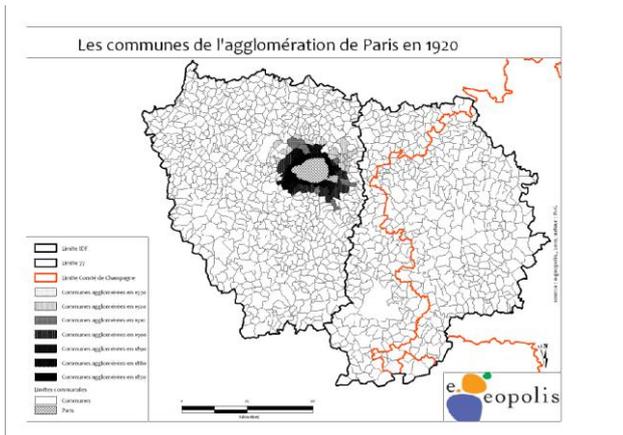


Fig 44. Les communes de l'agglomération parisienne en 1920

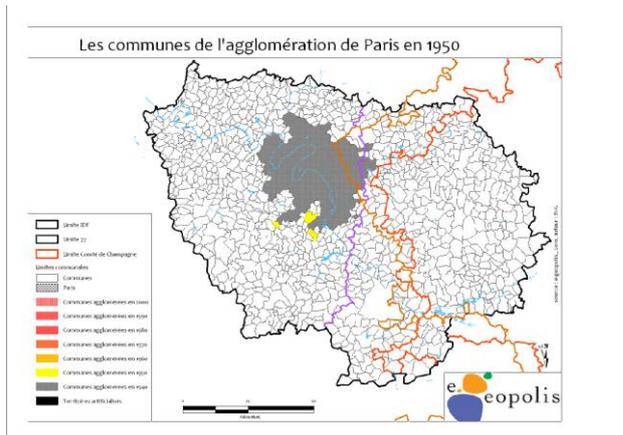


Fig 47. Les communes de l'agglomération parisienne en 1950

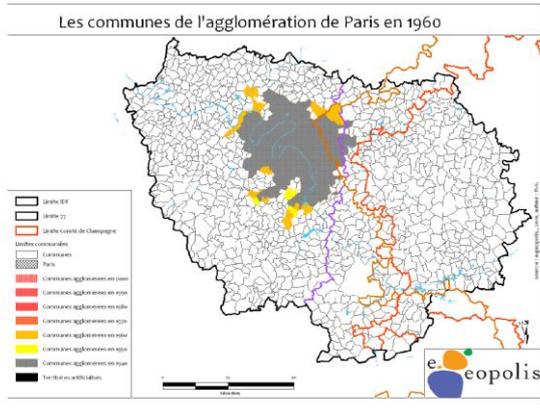


Fig 48. Les communes de l'agglomération parisienne en 1960

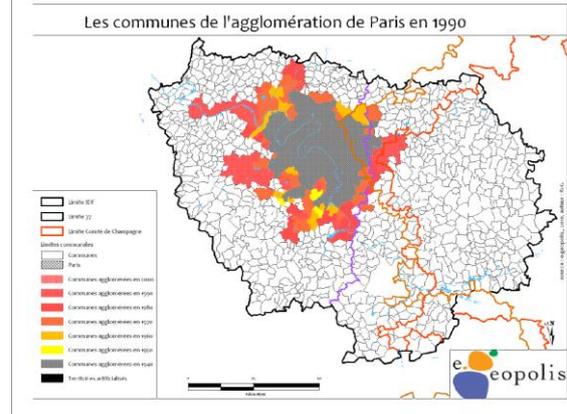


Fig 51. Les communes de l'agglomération parisienne en 1990

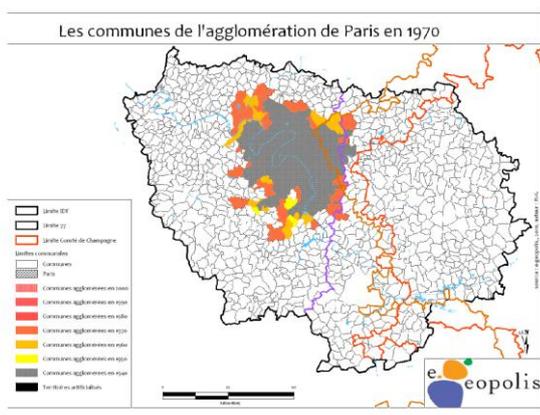


Fig 49. Les communes de l'agglomération parisienne en 1970

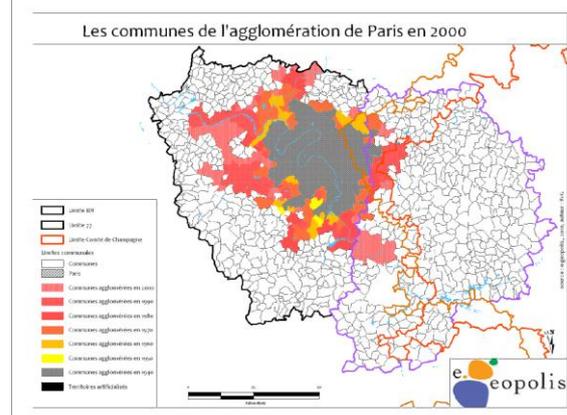


Fig 52. Les communes de l'agglomération parisienne en 2000

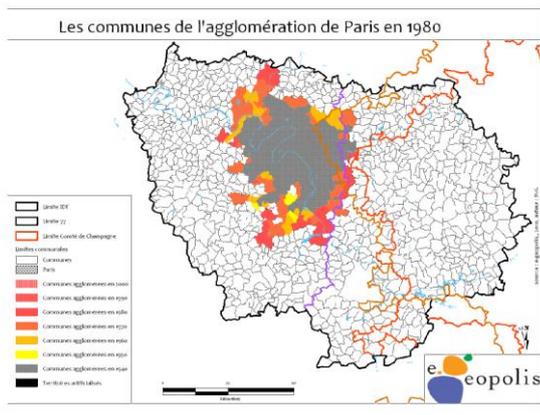
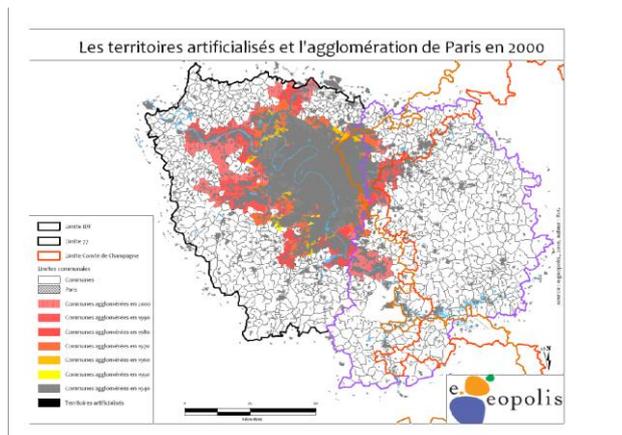


Fig 50. Les communes de l'agglomération parisienne en 1980

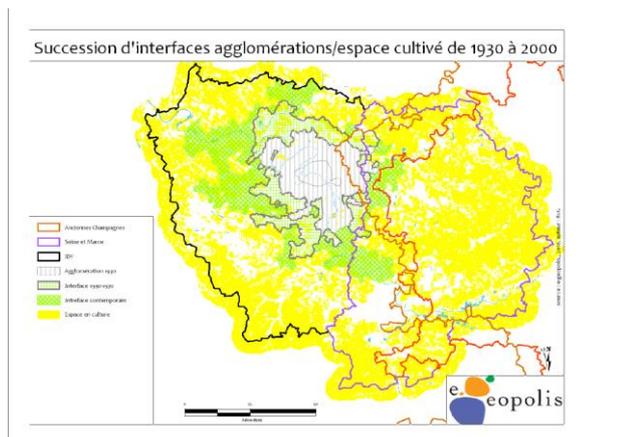
**c) l'évolution de l'interface « agglomération - espaces en culture »**

Ces évolutions permettent de reconnaître trois moments remarquables « années 1870 / années 30 », « années 30 / années 70 », « années 70 / 2000 ».

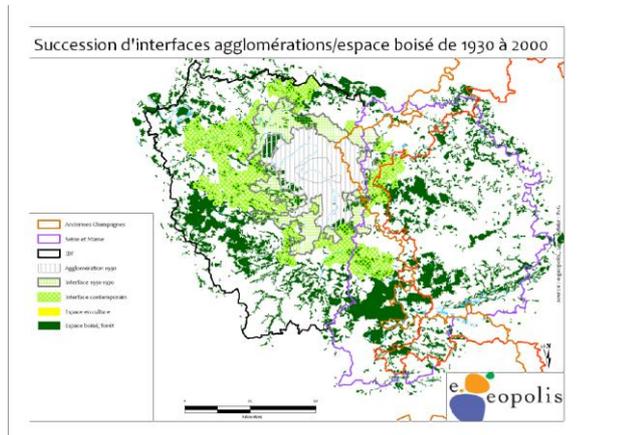
Par ailleurs, l'occupation contemporaine du sol telle qu'elle est représentée par les données *Corine land cover* [11] donne une image après des territoires artificialisés (figure 53), des espaces agricoles et des espaces boisés. *SiCl'on* rapporte ces moments à ces données *Corine land cover*, il est alors possible d'identifier la succession de trois interfaces agglomérations / espaces cultivés et/ou boisés (figure 54 et 55).



**Fig 53.** Les territoires artificialisés de l'agglomération parisienne en 2000



**Fig 54.** Succession d'interfaces agglomération/espace cultivé de 1930 à nos jours



**Fig 55.** Succession d'interfaces agglomération/espace boisé de 1930 à nos jours

A l'intérieur du périmètre de 1930, les anciens espaces agricoles ont été artificialisés et ont disparu. De l'ancien interface ne subsiste plus que quelques espaces boisés à l'ouest (forêts de Saint-Germain et de Meudon). Le périmètre de 1970 correspond à un espace où la dynamique spatiale urbaine s'est exercée au dépend des espaces agricoles et boisés jusqu'à ce moment. Depuis 40 ans, le dynamisme démographique y est quasi-nul. De rares espaces agricoles et boisés y sont enclavés au nord

et au sud du périmètre et donc des lambeaux d'interface avec l'agglomération.

Le périmètre de 2000 correspond au territoire où la concurrence spatiale est la plus forte au cours des trente dernières. Les espaces agricoles et boisés y sont nombreux. Les espaces artificialisés sont également très présents. L'interface rural/urbain prend ici toute son ampleur. L'ouest de la Seine et Marne est désormais inclus dans le périmètre.

Au-delà du périmètre 2000, les espaces agricoles et boisés occupent largement le territoire. Les espaces artificialisés n'en sont pas pour autant négligeables. Au delà de ce périmètre la concurrence spatiale est déjà là. Celle des prochaines décennies également si les dynamiques en cours se poursuivent. L'ouest de la Seine et Marne mais aussi les vallées de la Marne, des Morins, de la Seine et de l'Yonne sont déjà des lieux d'interfaçage entre agglomérations et espaces en cultures ou boisés.

## Conclusion

La Seine et Marne et Paris ont depuis fort longtemps des évolutions parfois semblables, parfois opposées mais toujours liées.

Du temps de la protection des comtes, les territoires sénomarnais s'urbanisent, sont défrichés et voient la mise en place d'un paysage agraire. Il en est de même pour les territoires du Domaine Royal. Paris et Provins ont une population équivalente au XI<sup>e</sup> siècle. Au terme de la révolution agricole et urbaine médiévale vers 1300, Paris en compte déjà peut-être plus de 200 000. Les conditions initiales d'un système qui dure, en dépit de fluctuations démographiques liées aux épidémies, disettes, famines et guerres bien au-delà de 1789, sont en place : croissance démographique et spatiale de Paris, relatives stabilités des effectifs démographiques et des paysages en Île de France.

A La forte croissance démographique de la capitale après la période révolutionnaire et napoléonienne (de 657 000 à 1 850 000) correspond une stagnation démographique en Seine et Marne (de 291 000 à 341 000 habitants). Cette tendance se poursuit et même s'accroît jusqu'en 1940 où l'on dénombre 2 829 000 à Paris, 5 675 000 dans l'agglomération contre 409 000 en Seine et Marne. En 1795, Paris avait le double d'habitant, en 1872, 6 fois plus et en 1936, 13 fois plus.

De 1946 à 1968, le rapport se stabilise : il se situe de 1 à 12 à cette date. Depuis la dynamique s'est inversée, il est passé de 1 à 8 en 2000.

Dès lors, peut-on réussir l'aménagement du Grand-Paris sans réussir l'aménagement de la « Campagne Nouvelle » ? Et réciproquement ? A se concentrer sur la moitié de la question ne prend-on pas le risque d'échouer l'un et l'autre ? Tel est peut-être le sens d'un projet qui porterait du rural au cœur de la Ville Globale en Ile de France

## Références

1. J. Tricart, A.G., vol. 82, n°452, p 427(1973).
2. B. Kayser, R.G.L, vol. 48 n°3, p 306 (1973)
3. A. Bailly, J.-B. Racine, E.G., vol. 7, n°1, p 5 (1978)
4. J.-P. Ferrier, *Antée 1*, Edisud (1984)
5. R. Brunet, *les mots de la géographie*, Reclus (1991)
6. Colloque international « Agriculture et métropole : la question de l'interface rural/urbain», Melun (2010)
7. 28<sup>e</sup> session des Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy (2010)
8. O. Guyot Jeannin, *Atlas de l'histoire de France, IXe-XVe siècle*, Autrement, collection Atlas/Mémoires (2008)
9. F. Moriconi-Ebrard , *Geopolis, pour comparer les villes du monde*”, Economica-Anthropos. (1994)
10. Site web : <http://e-geopolis.eu>
11. Site web : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Corine-Land-Cover.html>